

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1933)  
**Heft:** 3

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

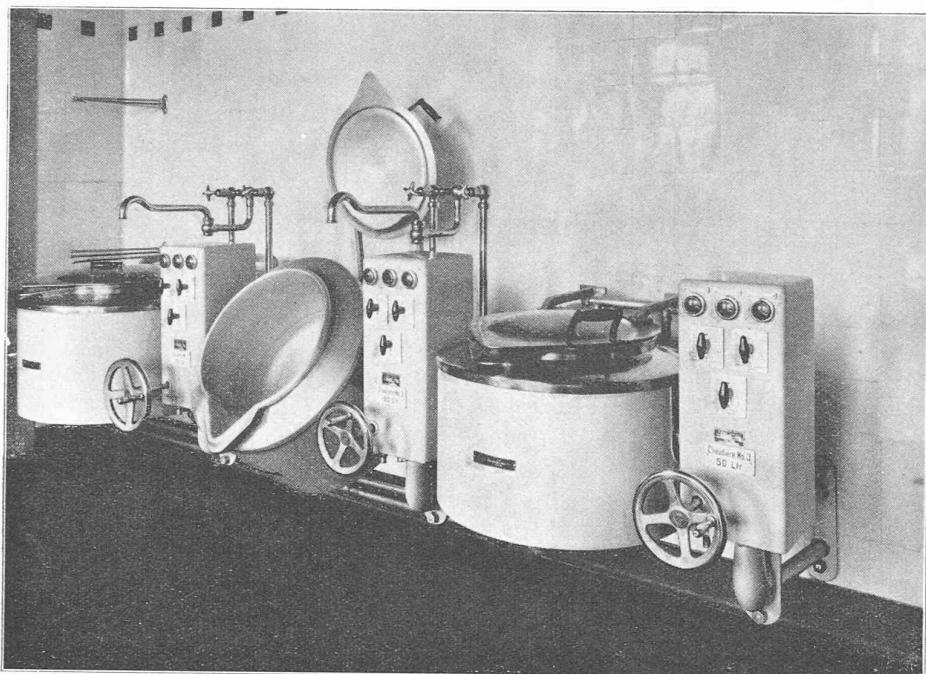


Fig. 4. — La cuisine électrique de l'hôpital du « Samaritain », à Vevey.  
Les 3 marmites basculantes.

Mise en service les premiers jours de septembre 1932, cette installation a donné, dès le début, entière satisfaction sous tous les rapports. Elle s'est révélée beaucoup plus économique que les prévisions qui tablaient sur une consommation moyenne de 1 kWh par jour et par personne. Or cette consommation, pour les 4 premiers mois, n'a pas dépassé 0,60 kWh par jour et par personne. Avec une moyenne de 105 personnes à nourrir, la dépense journalière totale n'a pas dépassé 4 fr., résultat qui n'avait jamais été atteint avec l'ancienne installation au charbon.

L. DÉNÉRÉAZ, ing. E.P.F.

La technique et l'économie de la cuisine électrique sont exposées et discutées avec beaucoup de bonheur dans l'ouvrage dont voici la référence et dont l'auteur fait autorité en matière d'applications thermiques de l'énergie électrique.

**Elektrisches Kochen.** — *Erfahrungen über Auswahl und Betrieb elektrischer Kochgeräte für Haushalt- und Grossküchen*, von Dipl.-Ing. Fr. Mörtzsch. — Mit 167 Textabbildungen. — Berlin Verlag von Julius Springer. — Table des matières : I. Die physikalisch technischen Grundlagen des elektrischen Kochens. — II. Geräte für die elektrische Haushaltküche. — III. Die Wirtschaftlichkeit der elektrischen Haushaltküche. — IV. Belastungsverhältnisse beim elektrischen Kochen. — V. Die elektrische Grossküche. — VI. Die Wirtschaftlichkeit der elektrischen Grossküchen. — VII. Die Verbreitung des elektrischen Kochens. — Réd.

## CHRONIQUE

### L'expansion de l'industrie suisse à l'étranger.

Ce sujet a fait l'objet d'une étude détaillée, de M. H. Sulzer, ancien ministre de Suisse à Washington, membre du Conseil d'administration des usines Sulzer, dans un des « Bulletins de l'Union centrale des associations patronales suisses ».

L'auteur estime que, par rapport à notre production nationale, notre pays est celui dont l'industrie a pris le plus d'ex-

pansion à l'étranger. Cette expansion fut le plus souvent imposée à nos diverses industries, qui, vu leur développement, ne purent plus songer, à un moment donné, à s'agrandir sur place. Chaque fois que cela était possible, on a maintenu la priorité de l'industrie principale, en ne confiant aux succursales de l'étranger que la fabrication des produits dont le prix de revient se révélait trop élevé en Suisse.

Les avantages de l'expansion peuvent, selon M. H. Sulzer, se résumer ainsi :

Meilleure répartition des risques ; collaboration et échange d'expériences fort utiles ; marché plus étendu ; développement du progrès technique ; canalisation de l'exportation des capitaux suisses qui restent au service de l'industrie nationale.

Les inconvénients, car il y en a, sont, d'autre part, les suivants : difficulté dans le contrôle des succursales lointaines, ce qui peut être dangereux pour des produits dont la qualité est l'élément essentiel ; risque de pertes pour les capitaux exportés ; risque encore de voir l'une ou l'autre des succursales dépasser en importance la maison principale.

M. H. Sulzer, entre autres considérations, remarque que nos prix de revient sont beaucoup plus élevés que ceux de nos concurrents les plus importants. Il faut absolument, si nous ne voulons pas perdre tout contact avec le marché mondial, que nous réduisions sur toute la ligne nos prix de revient. Cela entraîne fatallement une réduction des salaires. On ne surestima jamais l'importance de ceux-ci. On ne se rend pas compte, en effet, que les salaires entrent pour le 70 ou le 80 % dans les prix de revient de l'industrie des machines.

### La diminution de nos exportations.

Voici une petite statistique qui semble donner complètement raison à l'auteur des constatations ci-dessus :

Pour l'année 1932, la valeur totale de nos exportations a atteint à peine 801 millions de francs contre 1350 millions pour l'année 1931 et contre plus de deux milliards en temps normal.

Cette baisse est littéralement effrayante, car s'il est vrai que la diminution des prix y entre pour une part, le volume lui-même de nos exportations est en régression.

Sans autres commentaires, livrons aux méditations de nos lecteurs le tableau suivant, qui démontre que nos industries d'exportation se trouvent dans une situation des plus graves :

	1932	1931	1930
Machines (en milliers de fr.)	86,9	150,4	223,5
Etoffes de soie	86,3	192,8	242,8
Montres et parties détachées	86,3	143,6	233,4
Tissus de coton	72,8	135,4	176,7
Denrées alimentaires (fromage, chocolat, etc.)	63,4	103,8	131,5
Couleurs d'aniline et indigo	58,1	72,9	73,1
Produits pharmaceutiques	34,4	45,2	49
Instruments et appareils	29,3	50	67,2
Industrie de la paille	24,3	36,8	45,3
Produits chimiques	22,9	30,6	33
Lainages	19,4	34,1	43,6

Notons encore que durant le mois de décembre 1932, notre balance commerciale atteignit son déficit maximum avec 91,2 millions de francs. Nos importations s'élèveront à 159,2 millions et nos exportations à 68 millions seulement.

Le déficit de notre balance commerciale se monte, au total, pour l'année dernière, à 961,7 millions de francs. La cote

d'exportation (importation couverte par exportation) n'atteint plus que le 45,4 %. A l'exception de 1920, époque où les tarifs d'importation étaient anormalement élevés, jamais notre passif commercial ne fut si grand qu'en 1932.

#### **Coordination des travaux dans l'administration fédérale.**

Au début de janvier, le Conseil fédéral a décidé de créer, à la direction des constructions, un bureau chargé de coordonner les travaux de la Confédération.

On espère, de cette façon, améliorer les conditions du marché du travail, et échelonner plus rationnellement les ressources de travail au long de l'année.

Le bureau central veillera à ce que les commandes de travaux se fassent sur une base économique sauvegardant les intérêts du marché suisse du travail. Il s'occupera aussi bien des fournitures importantes que des travaux, et tiendra compte, en premier lieu, de la main-d'œuvre nationale, ainsi que des régions de notre pays les plus frappées par le chômage. Enfin, il travaillera en collaboration étroite avec l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail.

#### **Aide aux chômeurs.**

Au cours d'une conférence tenue tout récemment à Berne, à laquelle prirent part les représentants des caisses privées d'assurance-chômage et les représentants des pouvoirs publics, on examina diverses questions de principes concernant l'assurance-chômage et l'aide extraordinaire accordée aux chômeurs.

En 1932, le mode de procéder prévoyait au maximum 150 indemnités journalières à verser par les caisses et 150 allocations de crise à verser par les pouvoirs publics.

Après discussion, on s'arrêta, pour 1933, à la solution suivante : Le nombre des prestations d'assurance fut réduit à 120 jours, tandis que les allocations de crise seront servies pendant 180 jours.

Les Chambres auront à prendre position à ce sujet au cours de leur prochaine session sans doute.

#### **Une nouvelle industrie intéressante.**

Très justement, on se réjouit fort, en nos temps de crise, quand s'établit chez nous une nouvelle industrie susceptible de fournir à nos concitoyens des occasions de travail.

Citons donc le cas de cette maison qui vient de s'établir à Stuckishaus, près de Berne, dans le but de transformer en huile de qualité de la vieille huile à moteur considérée jusqu'ici comme produit perdu.

Le procédé de transformation (brevet américain) est analogue à celui employé aux U. S. A. pour le raffinage du pétrole.

L'huile est d'abord sommairement et chimiquement nettoyée, puis nettoyée à nouveau chimiquement, à une température de 500 à 600°. Elle est finalement filtrée, et l'on obtient ainsi, paraît-il, 50 à 70 % d'une huile régénérée qui correspond à une excellente huile minérale naturelle. Les vapeurs de benzine et de pétrole qui se produisent au chauffage sont refroidies et donnent un bon produit pour le nettoyage des moteurs.

Une usine analogue à celle de Berne, fonctionne depuis plusieurs mois à Zurich.

#### **Le nombre des véhicules à moteurs en Suisse.**

Au 15 décembre 1932, le nombre total des véhicules à moteurs s'élevait à 131 208 (autos en tous genres, tracteurs, motocyclettes). La moitié environ du nombre des véhicules à moteur sont des voitures automobiles. Il en existe en effet 63 945. Le nombre des motos atteint 46 875, celui des camions et camionnettes 17 195. On compte 2092 tracteurs et 1161 autocars.

#### **Une nouvelle usine électrique.**

Afin d'alimenter la ville de Zurich en énergie électrique, on vient de construire à Wettingen, dans la vallée de la Limmat, une magnifique usine électrique.

Ses trois turbines, qui tournent à raison de 214 tours à la minute, développent 10 000 ch. 120 m<sup>3</sup> d'eau par seconde sont nécessaires pour les alimenter. Les écluses construites au sommet et au pied du barrage permettent d'écouler au total 1650 m<sup>3</sup> d'eau par seconde, si bien que, même par hautes

eaux, l'usine pourra travailler à plein rendement, le maximum de crues observé dans la Limmat n'ayant jamais dépassé 735 m<sup>3</sup> par seconde. Un régulateur automatique maintiendra le lac formé par le barrage à la cote de 380,24 m au-dessus du niveau de la mer. Trois génératrices Oerlikon produisent, avec les 30 000 ch développés par les turbines, 6400 volts qui sont transformés par trois transformateurs B. B. C., en 50 000 volts. Six conduites à haute tension amènent le courant à Zurich, qui en consomme actuellement par année 107 millions de kWh. C'est dire que l'usine de la Limmat travaillera, dès le début, à un rendement de 82 %. Les frais annuels de l'usine s'élèvent à 2,05 millions de francs, ce qui fixe le prix de revient du courant à 1,9 cent. par kWh. La construction de l'usine de la Limmat a coûté à la ville de Zurich 20 millions de francs soit 500 000 fr. de moins que prévu. Le canton d'Argovie a accordé une concession qui est valable jusqu'à l'année 2010. Toute l'usine peut être contrôlée par un seul homme.

#### **Fusion des technicums du Locle et de La Chaux-de-Fonds.**

Au milieu de janvier, les électeurs de la Chaux-de-Fonds ont ratifié, par 2547 voix contre 1378, après une campagne très vive où la politique eut sa trop large part, un projet de convention entre les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Dorénavant, les technicums de ces deux villes n'en formeront plus qu'un seul, bien que des cours continueront à être donnés dans les deux cités.

On estime généralement que la fusion profitera surtout aux Loclois.

Toutefois, il faut bien dire qu'étant donné la situation dans l'industrie horlogère, des économies s'imposaient d'une façon urgente.

Les partisans de la fusion, qui l'ont emporté, font confiance à l'esprit de collaboration et à la compréhension réciproque des populations intéressées.

J. PEITREQUIN.

## **Exégèse de la "crise".**

« Le monde entier, dit M. Joseph Caillaux<sup>1</sup>, me fait l'effet d'un orchestre nègre, d'un de ces jazz où chacun des instrumentistes tape à tour de bras, qui sur la grosse caisse, qui sur les cymbales, à tort et à travers, sans souci des ensembles. » Propos irrévérencieux pour les dirigeants de ce monde, notamment ces fameux capitaines de l'industrie et de la finance qui, la « crise » venue, n'ont plus fait figure que de pauvres sires en désarroi préoccupés du souci d'*expliquer* leurs « malheurs » par l'invocation d'une fatalité renouvelée de l'antique ou d'autres causes souvent aussi diverses que contradictoires. Ainsi, par exemple, M. D. Heinemann, le grand financier belge qui « conteste que la surproduction soit la cause profonde des crises » et M. de Peyerimhoff, président du Comité central des Houillères de France, pour qui il n'y a pas de crise de surproduction, mais crise de sous-consommation, sont contredits par un autre grand chef d'industrie, M. P. Azaria<sup>2</sup>, président de la Compagnie générale d'électricité qui voit dans la surproduction « la cause première et essentielle du mal ». Mais, au fait, sous-consommation et surproduction forment-elles bien une alternative, c'est-à-dire s'excluent-elles mutuellement? Certes non, affirme M. M. Lacoin<sup>3</sup> aux yeux de qui « surproduction ou sous-consommation sont identiquement la même chose ». D'autres analystes de la crise font un distinguo entre inflation de la production et inflation des moyens de production. Tel M. Ed. Julia<sup>4</sup>: « une surindustrialisation, dit-il, faite sans aucun frein financier et sans aucune préoccupation préalable de l'écoulement des mar-

<sup>1</sup> « L'Information », du 23 juillet 1932.

<sup>2</sup> « L'Information », du 22 mai 1932.

<sup>3</sup> « Revue générale de l'électricité », du 5 novembre 1932.

<sup>4</sup> « Chaleur et Industrie », novembre 1932.